



1000 nouveaux
logements par an

ICI
L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Porte de l'Isère
n°3 • HIVER 2009-2010

SOMMAIRE



p.2



p.6



p.10



p.14



p.16



p.24

AGGLO DURABLE

- 02 • Le Plan Local de l'Habitat décrypté
- 06 • L'eau : une politique raisonnée
- 08 • Covoiturage : des solutions simples à adopter

DE CI DE LÀ

- 10 • Sortez ! Il y a tant de spectacles à découvrir

AGGLO VIVANTE

- 12 • Culture : demandez le programme
- 14 • Petite enfance : les modes de garde de l'agglo
- 16 • Transports : bilan et perspectives
- 18 • Économie : soutenir la création d'entreprise
- 20 • ANRU : un programme pour vitaliser des quartiers
- 22 • Patrimoine : un bel ouvrage à savourer

AGGLO OUVERTE

- 23 • L'agglo s'expose sur le plan national
- 24 • Grands Projets Rhône-Alpes : la CAPI retenue

VUES D'ICI

- 26 • Éclore
- 27 • La Verpillière

LIEUX DE LÀ, GENS D'ICI

- 28 • Les Grands Ateliers
- 29 • Le CSBJ Athlétisme et son président

ICI, MAINTENANT

- 30 • Les brèves

PAR ICI

- 32 • Quiz

CAPI
L'AGGLO



ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 3
hiver 2009-2010

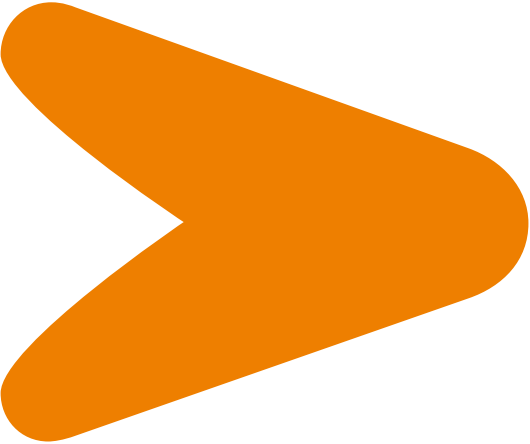
ISSN : 2104-5461

Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 avenue du Bourg
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :
Alain Cottalorda
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélie Padovani
Rédaction, création
graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Imprimerie
Cusin, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service
communication de la CAPI,
C. Chevallier, EPANI, Ligne
Ovale. Photo de Une :
Aurélie Choral / EPANI

La solidarité se construit



Les grands sujets qui agitent notre territoire ne manquent pas. Notre agglo est jeune, elle se veut sérieuse et ambitieuse.

Dès sa constitution, la CAPI s'est emparée de sujets d'importance, avec la volonté de les faire aboutir rapidement. Répondre aux besoins des habitants de notre territoire en matière de logements a représenté une de ses premières préoccupations. Les élus ont joué le jeu de la solidarité intercommunale. À travers la mise en place du Plan Local de l'Habitat, 1000 nouveaux logements par an sont programmés pour répondre aux évolutions quantitatives. Mais la volonté a aussi été d'offrir des réponses aux personnes souhaitant évoluer dans leur parcours résidentiel et aux personnes en difficulté sociale.

L'eau représente un autre grand sujet ; un travail de fonds et une mission au quotidien pour les agents, mais aussi un sujet de réflexion pour harmoniser les tarifs de l'eau pratiqués par les 21 communes. Cette réflexion devra également prendre en compte la valeur des investissements que la CAPI a décidé d'engager pour rénover et redimensionner son réseau.

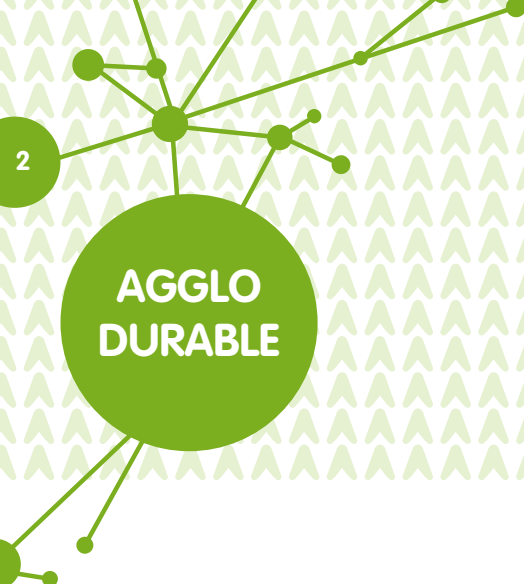
L'engagement pour une agglo durable est au cœur de notre programme concernant les transports. Avec la mise en place du Plan de Déplacement Urbain, nous cherchons à offrir une offre bien calibrée et solidaire, et qui propose des alternatives à la route. Le covoiturage forme aussi une solution intéressante et nous continuons à le promouvoir à travers des moyens concrets et accessibles. Les modes de garde sur notre territoire, la création d'entreprise, la revitalisation de quartiers, encore des sujets qui touchent au quotidien des habitants de l'agglo.

Nous ne manquons pas de travail et nous y employons, avec toujours en tête cette envie d'aller vers plus de solidarité. Au nom de la CAPI, meilleurs vœux,



Alain Cottalorda
Président de la CAPI,
Conseiller Général,
Maire de Bourgoin-Jallieu





AGGLO
DURABLE

Ici, 1 000 logements par an

Notre territoire, situé aux portes de l'agglomération lyonnaise et organisé autour d'un axe de circulation central, est dynamique et attractif. La politique de l'habitat entérinée aujourd'hui par la CAPI doit permettre d'anticiper au plus près les évolutions de notre vallée urbaine et les besoins de la population.


Que l'offre de logements sur notre territoire corresponde à la demande paraît une évidence, et le Programme Local de l'Habitat, ou PLH, vise précisément à déterminer ces besoins. « Le PLH fixe pour une durée de 6 ans les objectifs et les actions permettant aux communes de l'agglo d'avoir une offre de logements satisfaisante, » explique Michel Rival, Vice-président de la CAPI.

RÉFLEXION GLOBALE

À bien y réfléchir, l'habitat est une politique complexe : il faut contenir l'étalement urbain et donc densifier les villes, tout en favorisant la mixité sociale et le développement de quartiers équilibrés ; il faut également réfléchir en termes de développement durable c'est-à-dire organiser les services à la population et les déplacements en limitant le recours à la voiture ; il faut enfin se soucier de développement économique, pour que des emplois soient créés ici. Et lorsque l'on a tracé les grandes lignes d'une politique du logement, il s'agit de mettre en œuvre toute une





 Le petit immeuble collectif, une solution raisonnée sur le plan environnemental

mécanique : organiser la ressource en eau, l'assainissement, les transports en commun, les services à la population, etc. « Nous devons donc raisonner à la fois à l'échelle du territoire et à la fois de manière très locale, pour accompagner la vie quotidienne des habitants », note Audrey Bernardin, Responsable du service habitat de la CAPI.

Les besoins globaux sur la CAPI ont été estimés à 1000 nouveaux logements par an, pendant 6 ans. Comment s'explique ce chiffre ? Il s'agit de concilier la croissance démographique et le nécessaire renouvellement du parc de logements. Mais l'enjeu du Programme Local de l'Habitat est aussi de répondre aux besoins des habitants de l'agglomération et notamment ceux qui suivent ce que l'on appelle « un parcours résidentiel », passant par exemple du statut de locataire à celui de propriétaire. Il est également important de noter que dans ce Programme, toutes les catégories de population ont été prises en compte, jeunes, familles, foyers monoparentaux, per-

sonnes âgées, revenus modestes, propriétaires, locataires, etc.

« DESSINE MOI LA CAPI »

Les 20 communes de la CAPI ont planché une année entière sur la réalisation de ce Programme Local de l'Habitat. « C'est l'un des premiers documents qui a permis de créer une solidarité intercommunale dans la jeune CAPI, poursuit Michel Rival. Toutes les communes se sont impliquées, pour concilier leur propre politique d'habitat avec celle que nécessite l'agglomération. » Le PLH vient d'être approuvé par l'ensemble des communes, y compris Eclose, la dernière à avoir rejoint l'agglomération. Ainsi, sa mesure principale porte sur la réalisation de 6 000 logements d'ici 2015. « À partir de cet objectif chiffré, nous avons travaillé pour le décliner par types de logements et par commune, expose Audrey Bernardin. Nous avons ciblé plus particulièrement 4 publics spécifiques, les jeunes populations, les personnes âgées ou handicapées, les ménages qui sont en

Environ
96 000 habitants
sur le territoire CAPI
aujourd'hui

2,64 personnes en
moyenne par ménage

70 % de ménages aux
ressources compatibles
avec les plafonds HLM



➤ OBLIGATOIRE

L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat est obligatoire pour toutes les communautés de communes de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, les communautés d'agglomération et les communautés urbaines. Le PLH est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.

AGGLO DURABLE

➤ CHIFFRES FAMILLE

30% des habitants de la CAPI ont moins de 30 ans (contre 26% pour l'Isère).

13% seulement des habitants ont plus de 60 ans (contre 19% dans le département).

Le revenu moyen annuel en 2006 est de 16126 euros (contre 17661 en moyenne en Isère).

2/3 des ménages sont éligibles au logement aidé.



LE VISAGE DE LA POPULATION D'ICI

Nous sommes sur un territoire attractif, en croissance, avec une population jeune mais des revenus moyens plus faibles qu'ailleurs.

➤ CHIFFRES HABITAT

1 ménage sur 2 est propriétaire de son logement.

Taux de logement social : 31% à Bourgoin-Jallieu, 58% à l'Isle d'Abeau, 64% à Villefontaine.

Des logements plutôt grands puisque 2/3 d'entre eux comportent au moins 4 pièces.

Les T1-T2 sont concentrés dans les pôles urbains.

62% des résidences principales ont été construites après 1968.

Le parc de logements construit au cours de ces dix dernières années représente 8% du total.



difficulté sociale et les gens du voyage.» Ainsi, les préconisations du Programme Local de l'Habitat donnent la répartition suivante : 21% de logements en locatif aidé, 7% de logements en accession sociale réglementée (un produit qui permet à des ménages à revenus modestes d'accéder à la propriété) 30% en accession intermédiaire (compatibles par exemple avec le Prêt à taux zéro) et le reste, soit 42%, en accession libre. «C'est une volonté forte des élus de la CAPI : soutenir la production de logements à coûts modérés et offrir aux ménages du territoire des programmes qui soient compatibles avec leurs niveaux de ressources», souligne Alain Cottalorda, Président de la CAPI.

Ces objectifs chiffrés sont ensuite déclinés par commune, sachant que, pour être en conformité avec la loi de Solidarité et de Renouvellement urbain de 2000, celles-ci doivent comprendre une part de 20% logements sociaux pour les communes de plus de 3500 habitants. Avec un taux global de 36%, notre territoire est déjà au-dessus des obligations légales, mais il existe de très fortes disparités au sein de l'agglomération. Le PLH permettra de rééquilibrer cette situation ; en effet, à son terme en 2015, le taux de logements sociaux sur le territoire sera de 34%.

AU-DELÀ DE 2015

«Chaque commune de l'agglomération a pris conscience des enjeux et de son implication dans un projet global, nous partageons maintenant une vision à l'échelle du territoire, commente Bernadette Palkus, Vice-présidente de la CAPI. Le grand public doit comprendre que le PLH n'est pas un document administratif concocté par des élus au-

tour d'une table, mais un programme qui a un impact fort sur la physionomie de notre territoire et le quotidien de ses habitants.» Justement, le PLH, cela change quoi concrètement ? Les ménages auront une meilleure connaissance de l'offre de logements disponibles et des programmes de construction en cours. L'information sera plus accessible, par exemple sur les dispositifs d'aide comme le Prêt à Taux Zéro et son application concrète.

Enfin, à travers le PLH, il s'agit de contribuer à l'amélioration du parc existant et de procéder aux adaptations nécessaires des logements au vieillissement et au handicap. C'est donc un projet d'envergure, dont les effets se prolongeront bien au-delà de 2015.

70% des logements ont été construits après 1967

Environ 730 logements neufs par an depuis 2000

Le collectif : 1 habitat sur 2

OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS D'ICI 2015

5 groupes de communes ont été définis, en fonction de leur typologie et de leur population

	nombre de résidences principales	Objectif PLH sur 6 ans (nombre de logements)
Bourgoin-Jallieu, ville centre "historique"	10 869	1 800
les 3 pôles urbains structurants : l'Isle d'Abeau, La Verpillière, Villefontaine	13 529	2 700
les 2 communes sous PEB* : Satolas et Bonce, Saint-Quentin Fallavier	2 625	120
les 9 bourgs mixtes de développement urbain : Vaulx Milieu, Saint-Alban, Domarin, Four, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermeille, Ruy-Montceau, Saint-Savin	6 804	1 200
les 6 communes rurales au développement modéré : Chézeneuve, Crachier, Les Eparres, Badinières, Sérézin de la Tour, Éclose	1 422	180

* Plan Exposition au Bruit (limitant les possibilités de constructions)





AGGLO
DURABLE

Une politique qui coule de source

Domaine de compétence de toute intercommunalité, la gestion de l'eau est un défi permanent d'autant plus complexe que celle-ci compte un nombre important de communes.

La lutte contre la pollution des eaux à l'échelle du territoire constitue un premier domaine d'intervention de la CAPI. Cela s'appelle l'assainissement ; les stations de Bourgoin-Jallieu et Traffayère traitent les eaux usées de l'agglo. Au vu de l'augmentation de la population et de l'évolution de la réglementation, leurs capacités doivent être aujourd'hui redimensionnées. Par délibération de différents Conseils communautaires en 2007 et 2008, la CAPI a entériné la décision d'engager des travaux, d'ici 2012, à hauteur de 40 millions pour Bourgoin-Jallieu et 15 millions d'euros pour Traffayère. D'autres investissements sont également nécessaires pour renouveler, améliorer et entretenir le réseau d'assainissement existant ; ceci représente un budget de l'ordre de 3,5 millions d'euros par an. «Ce sont donc quelque 70 millions d'euros qui vont être investis dans les 5 ans à venir, pour avoir un réseau conforme et dimensionné aux besoins de notre territoire», précise Alain Berger, Vice-président de la CAPI. Enfin, une étude, lancée cette année, devra répondre à la question du devenir des stations dites secondaires (Meyrié, Chezeneuve, Crachier).

DES ACTIONS PARTENARIALES

«Sécuriser l'alimentation en eau potable et garantir la qualité de l'eau distribuée aux habitants est également du ressort de l'intercommunalité, explique Patrick Moulène, Directeur général des services techniques de la CAPI. Nous devons veiller à ce que le réseau couvre l'intégralité du territoire, sans ruptures, et que celui-ci soit sécurisé.» Une étude est en cours pour valider ces points. Autre volet d'action, dans le cadre de la qualité de l'eau distribuée : l'opération Terre et Eau. Menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, celle-ci porte sur des actions de



© ryasick - Fotolia.com



A Le traitement des eaux pluviales passe par la création de bassins écologiques qui récupèrent les eaux de pluie pour favoriser son infiltration dans le sol et éviter le ruissellement.

prévention et de sensibilisation auprès des agriculteurs, en matière de qualité de l'eau. Plus spécifiquement, sur les zones de captage en eau potable dont les teneurs en nitrates et phytosanitaires dépassent les normes, la démarche Terre et Eau permet de définir un plan d'actions visant à réduire les sources de pollution en amont des captages. Cette opération est coordonnée au niveau CAPI par Alexandre Manzanilla (directeur Eau et Assainissement) et Mathieu Laveau (service environnement).

TOUS LES TRAITEMENTS

Troisième mission, le traitement des effluents (appelées aussi « eaux usées »). Là aussi, la politique conduite a des visées qualitatives. Une des opérations porte sur la qualité de la Bourbre, avec divers partenaires (notamment la CCI Nord-Isère et l'Agence de l'eau). La CAPI mène également des opérations en lien avec les entreprises de notre territoire, sur le traitement des rejets et des déchets – étant entendu que leur élimination a un impact sur la qualité des nappes phréatiques et donc l'eau fournie aux habitants et sur les rivières.

Autre contribution ; s'assurer qu'il existe des filières de collecte des déchets qui répondent aux besoins des entreprises. On l'aura compris, le développement durable est une préoccupation majeure de l'agglo. Des critères environnementaux sont d'ailleurs inclus dans le cahier des charges des missions confiées aux prestataires chargés de la distribution. « C'est d'une gestion durable de l'eau dont il est question », souligne Michel Bacconier, Vice-président de la CAPI.

SIMPLIFICATION DES TARIFS

Un sujet important en question actuellement concerne la tarification de l'eau. Le prix de l'eau payé par les habitants inclut notamment le captage, l'assainissement, le transport et le traitement. Pour des raisons historiques de politiques menées par les communes ou groupes de communes, il y a plusieurs tarifs différents au sein de l'agglo. « 21 communes et presque autant de tarifications différentes !, observe Alain Cottalorda, Président de la CAPI. Une ambition forte partagée entre élus est d'harmoniser les tarifs au sein de notre territoire, dans une volonté de solidarité intercommunale. » Les élus y travaillent aujourd'hui, sachant qu'il va leur falloir financer les investissements nécessaires et donc inclure des augmentations tarifaires. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Harmoniser le tarif, entretenir le réseau et le faire évoluer, faire face aux obligations réglementaires, agir en faveur du développement durable, des enjeux dont la CAPI s'est saisie dès sa mise en place. Ils sont invisibles mais pourtant très présents dans le quotidien des habitants de notre territoire.

Eau potable :
23 zones de captage
d'eau potable dont
les deux principales :
La Ronta
(1,8 million de m³/an)
et le Vernay
(4,7 millions de m³/an)

650 km de réseau
d'alimentation

39 180 abonnés
pour un volume facturé
de 6,5 millions de m³/an

Assainissement :
700 km de réseaux

37 000 abonnés

4,8 millions de m³
facturés



A La CAPI envisage d'allouer 70 millions d'euros sur cinq ans pour optimiser la gestion des eaux sur son territoire. Ici, la future station d'épuration de Bourgoin-Jallieu.



Je, tu, nous covoiturons

Réduire les bouchons,
économiser du carburant,
moins polluer, vous dites
oui ? Alors pourquoi ne pas
covoiturer ? La CAPI vous aide
à y arriver.

En covoiturant 2 fois
par semaine :

- je peux économiser jusqu'à 1 mois de salaire par an
- je peux éviter le rejet de 500 kg de CO₂ par an



Si deux tiers des Français déclarent utiliser leur véhicule personnel pour aller travailler, nous ne sommes que quelques pourcents à déclarer partager une voiture. Pourquoi si peu ? Il est pourtant évident que les modes de transport ont un impact considérable sur la situation écologique ; les coûts environnementaux et les effets de serre coûtent aux contribuables français plus de 6 milliards d'euros par an.

Changer nos habitudes, penser collectif, accepter de partager,.. pas facile de bousculer son fonctionnement. Cependant, en matière de covoiturage, la règle est simple et surtout très libre. On peut toujours faire machine arrière !

En général, l'essayer, c'est l'adopter car on en mesure rapidement les bénéfices, sans compter l'aspect convivial du partage. Une démarche que la CAPI a souhaité encourager, avec la création d'un site dédié. Sur www.capi-covoiturage.fr, l'inscription est simple, gratuite, sans engagement. Elle permet de se mettre en réseau avec d'autres demandeurs, sur la base d'une charte claire. Le nombre d'inscrits est en constante progression. Par un effet mécanique, plus il y aura de candidats au covoiturage, plus il y aura de possibilités de se déplacer. Alors il ne faut plus hésiter et s'inscrire.

www.capi-covoit

LES ENTREPRISES AUSSI

Encore 80 % des salariés viennent au travail seul dans leur véhicule ! Voici pourquoi la Chambre de commerce et d'industrie Nord-Isère incite les entreprises à développer le covoiturage, en lui fournissant tous les documents de promotion de cette démarche (documents à télécharger sur www.capi-covoiturage.fr). Pour aller plus loin, elle peut les accompagner dans la mise en place d'un Plan de Déplacement en Entreprise (PDE), avec une subvention financière possible.

Le site du groupe Lafarge à Saint-Quentin Fallavier compte 550 personnes, dont la moitié réside à moins de 26 kilomètres et un quart habite dans l'agglomération lyonnaise. La mise en place d'une plateforme de covoiturage en 2007 a récolté 170 inscriptions. En juin dernier, Lafarge a mis en route un Plan de Déplacement Entreprise, en partenariat avec la CCI Nord-Isère ; celui-ci a notamment porté sur une étude pour évaluer les besoins et un bilan carbone. « Nous travaillons aussi sur l'amélioration du service de transports en commun, avec le réseau Transisère du Conseil Général de l'Isère et le réseau Ruban de la CAPI, pour proposer des solutions à nos personnels. », commente Gilles Fontanel, Directeur des services Généraux. Lafarge a déjà mis en place une desserte pour rejoindre le site en 3 minutes grâce au bus Ruban de la CAPI, et pour inciter au covoiturage, les meilleures places de parking sont dédiées aux personnes qui partagent leur véhicule ! Le PDE est l'occasion de se pencher plus précisément sur ces questions de mobilité et d'explorer toutes les pistes pour favoriser l'amélioration des transports au quotidien.



Si chacun de nous covoiture une fois par semaine, c'est 10 % de véhicules en moins sur la route

En moyenne, un automobiliste fait 11 000 km par an

Pour absorber la quantité de CO₂ émise par chaque voiture, il faut planter 200 arbres



Le parking-relais à Saint-Quentin Fallavier



QUITTER SA VOITURE

La mise en place de parkings-relais facilite aussi le recours à des alternatives à la voiture. La CAPI en a créé un à un endroit stratégique, au contact de l'échangeur autoroutier de Luzais et au cœur de la zone d'activités de Chesne de la commune de Saint-Quentin Fallavier. Ce parking-relais est très utilisé à la fois pour le covoiturage et par les personnes qui prennent le bus (réseau Ruban de la CAPI et réseau Transisère du Conseil Général). Mme S., habitante de Saint-Quentin Fallavier. « Je pratique le covoiturage avec 2 collègues de travail pour des raisons économiques et écologiques. Nous nous garons sur le parking relais et ne prenons qu'un seul véhicule pour aller à Lyon, c'est une formule avantageuse sur tous les plans. »

DE CI
DE LÀ



SORTEZ !





On ne va pas vous manger

Dans les médiathèques de la CAPI, le programme de janvier à mars porte sur les peurs, les secrets, les silences.

EXPOSITIONS

Les petites frousses à La Verpillière / 2 au 27 mars • **Inquiétant Barbe-bleue**, à Bourgoin-Jallieu / 20 janvier au 20 mars • **Les sorcières** à Saint Savin / Janvier – février.

CONTES

Guy Prunier à Saint Quentin-Fallavier / Mercredi 10 mars - 15 h 30 • **Hélène Phung** à Ruy-Mont-

ceau / mercredi 24 mars - 17 h 30 • **Spectacle de l'atelier contes** à Bourgoin-Jallieu le vendredi 12 mars - 19 h 30, à Meyrié le vendredi 19 mars - 19 h 30, à Saint Savin le mardi 23 mars - 19 h 30 et à Saint Quentin-Fallavier le mardi 30 mars - 19 h 30.

SPECTACLES

Les chefs d'œuvre du crime à Bourgoin-Jallieu / Vendredi 8 janvier - 20 h 30 • **Cie le Téalralala** à Saint Savin / Jeudi 21 janvier - 19 heures.

Et aussi des films et des rencontres avec des auteurs. Consultez le programme à télécharger sur le site de la CAPI : <http://mediatheque.capi-agglo.fr>



Musique !

Toute la programmation du Conservatoire Hector Berlioz est à consulter sur la brochure papier ou sur le site Internet <http://conservatoire.capi-agglo.fr>.

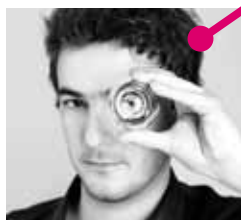
DÉCOUVREZ

Les **Classes à Horaires Aménagés Musique** ; elles permettent à des enfants montrant une forte motivation pour la pratique musicale de poursuivre leur scolarité, dès le CE1. Rendez-vous le samedi 6 février de 14 à 18 heures à la Halle Grenette de Bourgoin-Jallieu.

N'OUBLIEZ PAS

Les **5^e semaines contemporaines**, du 8 au 24 mars, avec 14 concerts et de nombreux ateliers pédagogiques. Programmation disponible au 1^{er} février 2010, à consulter sur <http://conservatoire.capi-agglo.fr>.

Théâtre pour tous



Au théâtre du Vellein à Villefontaine, le programme des réjouissances continue avec des spectacles pour tous publics.

Julien Cottureau • L'Amante Anglaise • Le Jardin des délices • Jacques Gamblin • Meia Lua • La Chambre Philharmonique • Délire à deux • Renan Luce • César, Fanny, Marius • Samarabalouf & Urs Karpatz • Voyageur immobile • Miossec • Le jazz fait son cirque et vice versa • La Madeleine Proust • Florin Niculescu plays.



Et pour le jeune public, 8 spectacles à découvrir : **Encore** mardi 5 janvier 2010 • **Ernest ou comment l'oublier** jeudi 14 janvier • **Plume et paille** mardi 19 janvier • **C'est trop génial d'être aujourd'hui** mardi 9 février • **La Petite Sirène** mardi 2 et 3 mars • **Merlicoquet et autres contes de randonnée** mercredi 17 mars • **Les trois jours de la queue du dragon** jeudi 25 mars • **Mamie Ouate en Papoâsie** mercredi 31 mars.

Tout le programme sur <http://theatre.capi-agglo.fr>



Aux Abattoirs

JANVIER 2010

Samedi 23 : soirée Turquie, avec **BABA ZULA** (world) + **THE GOOSE FLESH** (Electro)
Vendredi 29 : chanson / rock avec **ELZED** + **LES HURLEMENTS D'LEO**.

FEVRIER

Samedi 6 : soirée rock avec **SENSER** (UK) + **DOC-TOR HELL** + **SIDILARSEN**
Vendredi 12 et samedi 13 : week-end **HIP HOP**.
Danse avec la Cie EGO « Rencontre du second genre » + rap avec **CASEY** + Racines carrées
Samedi 20 : rock pop avec **TRISTE SIRE**
Samedi 27 : option rock.

MARS

Vendredi 5 et samedi 6 : option world.
Samedi 20 : option Rock 'n Girls
Samedi 27 : chanson avec **LES BARBARINS FOURCHUS** + **ERIC LAREINE**.

Sans oublier la 5^e édition d'**ELECTROCHOC**, le festival musiques électroniques et arts numériques, avec 8 concerts dont 2 à l'extérieur. Du 1^{er} au 17 avril.

Renseignements
Tél. 04 74 19 14 20
www.lesabattoirs.fr



Sans se défilé

Lancé le 24 octobre dernier, le projet de participation au défilé de la Biennale de la danse de Lyon, le 12 septembre prochain, prend forme. « C'est un projet de territoire, qui nous rassemble autour d'une identité forte, souligne Serge Maestro, Directeur du théâtre du Vellein. Plusieurs communes de Rhône-Alpes vont participer au défilé mais 21 communes qui se rassemblent, c'est sans doute une exception ! » Un événement qui va mobiliser une grande énergie, et qui devra être nourri par plusieurs dizaines de bénévoles.

Le thème 2010 est déjà tout un programme : la vie en rose. La Direction artistique est assurée par 3 compagnies résidentes de la CAPI (Les boules au plafond, Art cosme et Virevolte), pour monter un défilé associant les habitants du territoire qui se sont inscrits. À noter que la parade se produira une première fois sur notre territoire lors de la Biennale du cirque organisée par la CAPI le 29 mai prochain. Il reste quelques places à pourvoir, si l'aventure tente l'artiste amateur qui sommeille en vous.

Renseignements auprès de Christophe Thollet : tofdelile@gmail.com



Modes de garde : état des lieux

888 Assistantes
maternelles
pour 2484 places
à temps complet
et 592 places
à temps partiel
(chiffres 2009)

6 Relais d'Assistants
Maternelles

3 crèches familiales,
qui accueillent à
79 % des enfants
des communes
d'implantation

18 équipements
multi-accueils
pour 389 places
85 % des enfants
habitent la commune
d'implantation

Le service Petite Enfance de la CAPI vient de commanditer une étude pour évaluer les besoins en matière de garde des enfants de 0 à 4 ans. À partir de ce diagnostic, il s'agira de mettre en place des réponses adaptées et réalistes.

Faire garder son enfant, toujours une question sensible aux yeux des parents, qui doivent concilier emploi du temps, ressources financières et, bien sûr, bien-être de leur chérubin. En 2008, 1529 bébés ont vu le jour sur notre territoire, et la plupart ont été confiés aux mains de spécialistes dévouées. La progression régulière des naissances, qui ne devrait pas s'essouffler, fait surgir des besoins croissants sur le plan quantitatif. Sur le plan qualitatif, l'offre de mode de gardes sur l'agglo est importante et diversifiée, avec des assistantes maternelles (888 en tout), des crèches familiales (160 places), des multi-accueils (389 places). Les Relais assistantes maternelles (6) et les Points info Petite enfance (2) complètent le dispositif. Dans environ 80 % des cas, les structures collectives accueillent des en-

fants de leur commune d'implantation ou voisine, même si l'inscription est ouverte à tous les habitants de la CAPI ; c'est la proximité qui joue.

TOUT CONCILIER

Qu'est-il ressorti de cette étude ? L'offre d'accueil collectif, faute de créations de places supplémentaires, a diminué mécaniquement lors du passage à la CAPI (plus d'enfants pour un nombre de places constant). Au regard des données nationales, l'offre s'avère toutefois globalement satisfaisante. Mais c'est la répartition géographique qui pose aujourd'hui question.

Du point de vue des parents interrogés, la proximité semble déterminante dans le choix du mode de garde. S'ils se disent globalement satisfaits, la plupart d'entre eux changeraient, s'ils en avaient la possibilité, en faveur de l'accueil





➤ À CHAQUE STRUCTURE SA MISSION

Les missions des 25 structures d'accueil Petite Enfance sont de :

- favoriser l'éveil des enfants
- veiller à leur santé globale
- accompagner les enfants de leur vie familiale vers un lieu collectif
- accompagner les parents dans leur rôle éducatif.

Les 6 Relais d'Assistants Maternelles sont des lieux :

- d'informations pour les parents employant une assistante maternelle agréée
- d'information et d'animation pour les assistantes maternelles agréées
- ponctuels de regroupement des assistantes maternelles agréées accompagnés des enfants dont elles ont la garde.

collectif en raison de son coût supposé moindre. Cependant, de nombreux parents ont des horaires non compatibles avec les horaires d'ouverture des structures collectives qui, par nature, ont un fonctionnement moins souple que celui d'une assistante maternelle agréée.

Les communes, quant à elles, estiment que les besoins vont continuer de croître au même rythme. Sept d'entre elles émettent le souhait de disposer d'un lieu d'accueil collectif, en association éventuellement avec la commune voisine. Cela constitue sans doute un axe de travail important à l'échelle du territoire, dans une volonté d'harmonisation et de meilleure répartition.

Toutefois, il ne faut pas oublier que les assistantes maternelles restent, et de loin, le mode de garde le plus répandu. Que peut faire la CAPI pour accompagner ce dispositif ? L'agglo peut

agir, en partenariat avec la CAF, pour rendre l'offre RAM (Relais d'Assistants Maternelles) accessible à tous les parents et assistantes maternelles du territoire. Rappelons que ces structures sont des lieux d'information et de rencontres, qui reçoivent également les enfants accompagnés de leur « nounou ».

Enfin, la CAPI vient de mettre en place des micro-crèches, qui offrent un nouveau type de solutions, à la fois qualitatives et souples.





La feuille de route

80 % des habitants
sont concentrés
dans 5 communes,
75 % des emplois aussi

20 000 voyages
par jour sur la ligne
fermée Lyon-Grenoble

10 000 voyages
par jour sur le réseau
urbain de bus

Chaque jour, les habitants de l'agglomération réalisent 340 000 déplacements. Un chiffre impressionnant, surtout si l'on sait que 80 % des trajets se déroulent au sein même du territoire. C'est dire la vitalité qui règne ici.

Mais la voiture représente encore 70 % des déplacements, une proportion qui s'explique par la physionomie de notre territoire. Il est bien évident qu'à Lyon ou Grenoble, par exemple, les déplacements s'effectuent plus volontiers à pied ou en transport en commun, vu la densité de ces villes. Ici, dans notre vallée urbaine, difficile d'aller faire ses courses ou de se rendre au travail sans être motorisé. Pour autant, la question des transports est centrale, et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a décidé de s'en saisir.

DES VOIES DE PROGRÈS

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les trajets domicile-travail sont minoritaires, ils représentent moins d'un tiers des déplacements. « Le reste, ce sont des flux d'une autre nature, et il nous faut continuer d'améliorer l'offre de transport pour diversifier les modes et diminuer l'utilisation de la voiture en solo », commente

Fernand Moulin, Vice-président de la CAPI. Les voies de progrès existent ; par exemple, suite à la mise en place du cadencement (harmonisation des horaires), la ligne de train Lyon-Grenoble a enregistré une croissance de 13 % au premier semestre 2008.

Le réseau urbain progresse lui aussi, avec 10 % de voyages en plus en 2008, une croissance qui est également dopée par les services proposés (bus à la carte, bus O train). « Nous constatons une forte réactivité des usagers à l'offre, par exemple dans le domaine des transports à la demande, note Céline Ascias, Responsable du service Transport à la CAPI. C'est donc bien aux collectivités d'offrir des alternatives à la voiture ou une utilisation différente de celle-ci. »

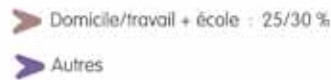
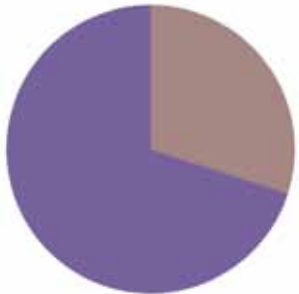


LES PRATIQUES ACTUELLES

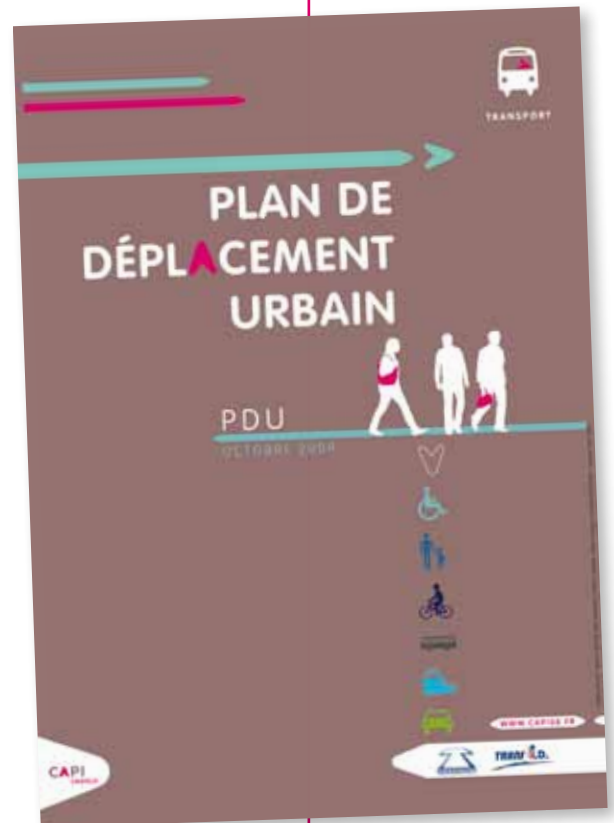
RÉPARTITION MODALE



RÉPARTITION PAR MOTIF



Un poids de plus en plus faible des flux domicile / travail + école



18 ACTIONS CIBLÉES

Il y a encore du chemin à parcourir. Le Plan de Déplacement Urbain, après une période de diagnostic et de concertation, entre aujourd'hui dans une phase opérationnelle ; ce document de travail a formalisé 18 actions qui permettent d'agir à court et moyen termes tout en préparant le long terme. En effet si rien n'est fait, les déplacements en voiture vont augmenter de 15 % dans les 10 ans à venir. « Inacceptable, affirme Claude Berenguer, Vice-président de la CAPI. D'où la mise en œuvre d'un scénario volontariste, avec une organisation des transports qui raisonne à une large échelle. »

18 actions qu'il reste à transformer en réalité opérationnelle et en offre de services. Le PDU ne fera pas non plus l'impasse sur des sujets sensibles (par exemple le stationnement), les publics fragiles (par exemple les personnes à mobilité réduite) ou encore les sujets qui se négocient à un autre niveau (TER...). C'est un plan ambitieux, qui comporte un volet environnemental ; un rapport détaillé mesure les impacts écologiques. Enfin, notons qu'il a largement associé les usagers au cours des étapes de concertation.





Soutenir la création d'entreprise



En France, 425 769 entreprises ont été créées lors des 3 premiers trimestres 2009, soit + 65 % par rapport à 2008. Une croissance due à l'enregistrement de 230 649 auto-entrepreneurs

Dynamisme économique et emplois étant liés à la croissance, la CAPI s'est dotée d'une politique de développement économique volontaire. Celle-ci passe notamment par l'aide à la création d'entreprise. Il s'agit pour elle de subventionner des organismes qui apportent une aide au financement des entreprises en création et des conseils aux porteurs de projets. Explications.

La vitalité d'un territoire se mesure, autre autres, à l'aulne de son dynamisme économique. Or, une grande part des emplois de demain se situant dans les entreprises en création, il est important d'aider ces projets à éclore.

La CAPI l'a bien compris et les élus ont placé cet enjeu en bonne position dans les actions de développement économique à suivre au cours du mandat. Courant 2010, un projet d'étude sera mené pour étudier l'opportunité d'un programme immobilier dédié à l'accueil des nouvelles entre-

prises et des entreprises en développement. «Aujourd'hui, l'agglo soutient des structures qui accueillent les créations d'entreprise et les accompagnent dans la réussite de leur projet, sur le terrain, et qui vont aider les porteurs de projets à réaliser leurs ambitions», commente François Payebien, Directeur général adjoint en charge de l'économie. Cette aide prend la forme de prêts ainsi qu'un accompagnement spécifique des chefs d'entreprises avant et après la création.

TROIS ORGANISMES INTERVIENNENT SUR NOTRE TERRITOIRE :

- **L'ADIE** (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) finance et accompagne les créateurs d'entreprise - tous secteurs confondus - n'ayant pas accès au crédit bancaire, en particulier les chômeurs, les allocataires du RMI mais aussi les salariés précaires, dont les besoins de financement ne sont pas couverts par les banques. Son aide financière consiste en des microcrédits pouvant aller jusqu'à 10 000 €. En 2007, l'ADIE a permis le financement de 18 entreprises sur le territoire de la CAPI, 26 en 2008 et ce sera sans doute une trentaine en 2009. Elle gère également les subventions attribuées par la Région dans le cadre du dispositif IDéclic.
« Nous avons un grand besoin de bénévoles. En apportant leur enthousiasme, en donnant de leur temps, en partageant leurs expériences avec les créateurs, ils donnent un sens à la mission de l'association de « donner les moyens d'entreprendre à ceux qui



© Chlorophylle - Fotolia.com

▲ L'accompagnement est toujours bienvenu.

n'ont pas les moyens», souligne Benoît Prudhomme, responsable de l'accompagnement. L'ADIE est implantée à Bourgoin-Jallieu. Numéro vert : 0 800 800 566.

- **Nord Isère Initiative** est l'une des 245 plateformes France Initiative du pays. Elle accorde des prêts d'honneurs de 2000 à 15000 € dans le cadre de la politique dite du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes «Isère Porte des Alpes» (schéma d'actions initié par le Conseil régional et qu'il finance avec les collectivités locales). Cette aide est ouverte à tous les secteurs (sauf agriculture et santé). «Sa vocation est de servir de levier à un emprunt bancaire», indique l'animatrice de la structure, c'est-à-dire à consolider le plan de démarrage qui sera par ailleurs analysé par un expert bénévole. En 2009, sur le Nord Isère, quelque 120 entreprises seront aidées. La structure est basée à la CCI Nord Isère avec une antenne à Villefontaine (hébergement procuré par la CAPI). Téléphone : 04 74 95 31 95.

- **Réseau Entreprendre Isère** accorde quant à lui des prêts d'honneurs de 15000 et 45000 €. Le REI est la déclinaison locale de Réseau Entreprendre, une association nationale d'entrepreneurs engagés bénévolement en faveur de la création d'entreprise. Sa vocation est d'accompagner des projets à «fort potentiel de développement», quel que soit le secteur. Pour Suzy Cazzaro, chargée d'instruction à REI, cela concerne concrètement des entreprises susceptibles de créer entre 5 et 20 emplois sur le territoire. «C'est-à-dire de futures PME» indique-t-elle. En 2008, REI a reçu une soixantaine de dossiers sur l'Isère dont 10 dans le Nord-Isère. La sélection est forte ; elle en a aidé 15 dont 1 sur le Nord-Isère. 2009 semble être un meilleur cru avec une quinzaine de dossiers en cours d'instruction ici. La signature du partenariat avec la CAPI date de cet automne et devrait multiplier les possibilités. L'association est localisée à Grenoble. Téléphone : 04 76 69 63 77.

La CCI Nord-Isère
a enregistré
(au 31/10/09)
1 404 créations
d'entreprises dont
200 par des auto-
entrepreneurs,
soit + 5 % par rapport
à 2008
(source :
CCI Nord-Isère)

637 dans le commerce
226 dans l'industrie
541 dans les services




© endostock - Fotolia.com


▲ Rompre la solitude du créateur.

➤ SIMPLIFIER L'ACCÈS À CES DISPOSITIFS

Aujourd'hui dispersées, ces trois entités complémentaires pourraient prochainement être regroupées. La CAPI étudie actuellement la faisabilité au sein de son territoire et son implantation dans un lieu central et facilement accessible, «ce qui répondrait à notre volonté de faciliter les démarches des créateurs d'entreprise, avec une meilleure visibilité des structures à leur service, commente Brigitte Karyta, Vice-présidente de la CAPI. Bien qu'elles s'adressent à des publics différents, elles sont sûrement intéressées par cette mutualisation de moyens.» Affaire à suivre.

Devenirs de quartiers



 Saint-Bonnet à Villefontaine

Intégrer et relier un quartier au cœur de ville, créer un véritable centre-ville, des projets importants pour 2 communes de notre agglo. Dans le premier cas, c'est à Villefontaine que cela se joue, dans le second, c'est du quartier Champfleuri à Bourgoin-Jallieu dont il est question. La CAPI apporte à la fois une aide financière et un soutien au projet en termes de réflexion et de mise en œuvre du programme.

Revitaliser un quartier dans une ville, un projet d'envergure dont une commune peut difficilement s'emparer seule. Dans certains cas (cf encadré ci-dessous), le dispositif ANRU mis en place par l'État aura permis de donner le cadre et l'impulsion nécessaires. À Villefontaine, la convention ANRU a été actée le 11 septembre dernier, et à Bourgoin-Jallieu, elle est en cours de signature.

SAINT-BONNET, UN VÉRITABLE CENTRE-VILLE

Dans ces 2 communes de la CAPI, les projets vont véritablement transformer le cadre de vie des habitants. Construit dans les années 1980, le quartier Saint-Bonnet de Villefontaine n'a jamais vraiment joué son rôle de centre-ville. « Rarement une telle réalisation a été aussi attendue par les Villards, la signature a ponctué 7 ans de travail, note Raymond Feysaguet, maire de Villefontaine et Vice-président de la CAPI. Notre ville de 20 000 habitants va enfin se doter d'un centre-ville digne de ce nom. » Les premières opérations qui s'engagent vont porter sur des démolitions et des réhabilitations ainsi que sur des constructions. « En 2010, nous allons valoriser l'existant et de 2011 à 2013, travailler sur la nouvelle centralité de la ville, commente Claire Vandernote, Chargée de mission Rénovation urbaine. Il s'agit de transformer le cœur de notre commune, avec une amélioration de l'habitat et un travail sur les commerces et les services. » Pouvoir proposer des locaux à des commerçants désireux de s'installer, offrir aux habitants des possibilités de parcours résidentiel c'est-à-

➤ 4 MILLIONS DE CITOYENS

Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) institué par la loi du 1^{er} août 2003 prévoit un effort national de transformation des quartiers fragiles (plus de 12 milliards d'euros). L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) met en œuvre ce programme, en approuvant des projets globaux qu'elle finance sur des fonds publics et privés. À l'horizon 2013, environ 500 quartiers répartis dans la France entière auront été rénovés, améliorant le cadre de vie de près de 4 millions d'habitants.

dire une évolution qualitative de leur type de logement, intégrer un schéma de transport fonctionnel, créer des lieux de vie publics comme une place ou un parvis... C'est toute la vie d'un quartier qu'il faut imaginer et bâtir.

CHAMPFLEURI PORTERA MIEUX SON NOM

À Bourgoin-Jallieu, c'est d'un quartier excentré dont il s'agit, enclavé par des limites physiques (l'autoroute, la Bourbre) et dévalorisé par des dysfonctionnements urbains (espaces publics dégradés, boulevards surdimensionnés). Le quartier Champfleuri concentre à lui seul 60% des logements sociaux de la ville alors qu'il regroupe un quart de la population berjallienne. «Ce quartier, qui a aussi contribué à densifier la ville, est considéré comme un quartier lointain et difficilement accessible, relève André Borne, Adjoint délégué à l'urbanisme et au foncier. On associe souvent Champfleuri à logement social or ce quartier est aussi un lieu d'activités, avec 1 collège et 3 établissements de formation et plus de 1000 personnes qui viennent ici travailler dans des entreprises privées comme Photowatt.»

Rétablir l'attractivité de ce quartier, transformer son image et le cadre de vie de ses habitants constituent des enjeux essentiels. Comme à Villefontaine, le programme va comporter des démolitions et des constructions avec là aussi la volonté de favoriser la mixité sociale. Champfleuri retrouvera un dynamisme avec la construction

d'un centre commercial et d'une place aménagée, et sera conforté dans sa vocation «verte» (parcs publics et coulée verte). «Changer la physionomie et l'image de Champfleuri aura un impact sur la ville entière, commente Marina Caparros, chef de projet renouvellement urbain et politique de la ville de Bourgoin-Jallieu. Il faut également noter que ce projet urbain est en cohérence avec un projet social formalisé dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.» Par exemple, en ce qui concerne l'emploi, pour chaque marché de travaux, des heures seront attribuées à des personnes en recherche d'emploi ou en difficulté professionnelle.

Dans ce type de programme, chacun est partie prenante : outre les collectivités publiques, les bailleurs sociaux, des partenaires privés et surtout les habitants, associés à plusieurs étapes des projets. La réhabilitation de ces quartiers est un message fort, une fierté retrouvée pour ses habitants ; c'est l'expression du «vivre ensemble», une notion chère aux élus de l'agglo. «La politique de la Ville étant l'une de ses compétences obligatoires, la CAPI consacre des moyens importants pour soutenir des communes de son territoire dans leur démarche de rénovation urbaine, rappelle Alain Cottalorda, Président de la CAPI. Mais c'est surtout parce que la CAPI s'engage à être un territoire solidaire et durable qu'elle accompagne les villes dans ce dispositif. Seule la solidarité des 21 communes membres de la CAPI permettra le développement coordonné, équilibré et harmonieux de notre territoire.»

40 millions d'euros pour le quartier Champfleuri de Bourgoin-Jallieu (part CAPI : 8%)

27 millions d'euros pour le centre-ville de Villefontaine (part CAPI : 8%)

Les partenaires : l'État via l'ANRU, la Région, le Conseil Général, la CAPI, la Caisse des Dépôts et Consignations, les bailleurs sociaux et l'EPARECA à Bourgoin-Jallieu



Le quartier berjallien Champfleuri aujourd'hui, images contrastées

AGGLO VIVANTE



Notre territoire sous toutes les coutures

L'ouvrage en impose par sa masse et son contenu : un peu plus de 220 pages richement illustrées, photos légendées, repères de dates et de chiffres, ... pour retracer le patrimoine de 27 communes. Géographie, paysages, climats, inventaire des événements et constructions au cours de plusieurs périodes historiques, de la préhistoire à nos jours ; autant dire que la somme de connaissances est considérable.

RECONNAISSANCE

Dès la page 2, le ton est donné. Cet ouvrage couvre le « Pays de Bourgoin-Jallieu, entre Bourbre et Lyonnais » et plus précisément les cantons de Bourgoin-Jallieu Nord et Sud, l'Isle d'Abeau et la Verpillière. Le service du patrimoine culturel du Conseil Général travaille sur des cantons, qui forment des unités géographiques ; ce qui est intéressant, c'est qu'il s'est appuyé sur la cartographie d'un territoire qui correspond à celui de la CAPI, avec quelques communes limitrophes en plus. Cela peut être considéré comme une forme de reconnaissance de notre territoire et de la cohérence de notre jeune agglo.

Avec ce 8e volume, c'est plus de moitié de la superficie du département de l'Isère qui est désormais couverte. Pour compléter cet ouvrage, une exposition itinérante va sillonner plusieurs communes de l'agglo. Présente actuellement au centre culturel Georges Sand de Saint-Quentin Fallavier, l'exposition sera visible dans le hall de la CAPI à l'Isle d'Abeau du 5 février au 18 avril. La suite du programme dans un prochain numéro.

Devinette

Où a été prise la photo de couverture ?
Qui saura reconnaître ce vitrail ?
réponse ci-dessous

Éditée par le Conseil Général, la collection « Patrimoine en Isère » s'est intéressée au territoire correspondant à celui de notre agglo. Le grand public et les passionnés d'art et d'histoire peuvent se plonger avec délice dans cette histoire illustrée, à la fois savante et pédagogique.
220 pages de découvertes.

➤ QUEL FOISONNEMENT

Ce beau livre recouvre des investigations historiques, ethnologiques et archéologiques. Le patrimoine des 27 communes ici décrites est souvent insoupçonné ; pierres à cupules préhistoriques et fermes en pisé, usines de soieries et croix de chemin, peintures médiévales et ballons de rugby, écrivains et marais... Un beau voyage.
Prix de vente public : 28 euros.

Réponse : c'est le jardin d'hiver d'une maison au 2 rue de la République à Bourgoin-Jallieu.

Le rayonnement de l'agglo

Sous la bannière « Eurométropole » aux côtés du Grand Lyon et de Saint-Étienne Métropole, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a participé au Salon SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise) qui s'est tenu à Paris du 2 au 4 décembre dernier.

son territoire. Au près de ce public de décideurs, l'agglo a présenté pas moins de 9 réalisations et projets, et notamment : l'Éco-quartier du Médipôle, le Parc tertiaire Business Airport à Vaulx Milieu, le Parc Technologique Porte de l'Isère ou encore le futur Parc des Énergies Renouvelables. Elle n'a pas manqué de citer les pôles de compétences et de compétitivité présents sur notre territoire, qui forment aux yeux des investisseurs des signes encourageants en matière de développement économique. La CAPI a également souligné son engagement dans une politique de préservation de ses espaces naturels et de sa qualité de vie.

18 069 visiteurs pour le SIMI 2009 (soit + 13,6 % par rapport à 2008)

Au SIMI, 403 exposants ont représenté l'offre immobilière et foncière disponible en France

Cette participation n'était pas fortuite. Il s'agissait en effet d'un véritable rendez-vous d'affaires pour les professionnels de l'immobilier et, pour la CAPI, une occasion privilégiée de valoriser

La présence aux côtés des agglomérations lyonnaise et stéphanoise était pour la CAPI l'opportunité de « marquer son territoire », au sein d'une manifestation d'ordre international.



Vallée urbaine + qualité

C'est une fierté pour le Nord-Isère et une reconnaissance affichée : notre territoire a été retenu parmi les 7 grands projets régionaux soutenus par le Conseil Régional (cf carte ci-contre).
Un soutien assorti d'une enveloppe budgétaire importante, de l'ordre de 70 millions d'euros.

Vous avez dit GPRA ?

Derrière ce vocable signifiant Grand Projet Rhône-Alpes, un label permettant de bénéficier d'un soutien financier de la Région sur 5 ans. À travers cette politique se dessine la volonté du Conseil Régional de soutenir des projets dont le rayonnement et la notoriété bénéficient à l'ensemble du territoire régional, voire au-delà

Pour obtenir ce label de « Grand Projet Rhône-Alpes », il a fallu présenter une candidature argumentée. La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a fédéré deux intercommunalités voisines, les Collines du Dauphiné et les Vallons de la Tour, sur un thème fondateur : une « agglomération durable ». Le territoire durable en question s'étend de Grenay à la Tour du Pin.

ÉCO-TERRITOIRE

Présentée à la Région en octobre 2008, la candidature a été acceptée en janvier 2009. Le territoire du Nord-Isère est ainsi reconnu comme un des espaces stratégiques pour Rhône-Alpes, « animé par des projets importants d'aménagement et de développement, disposant

d'atouts d'excellence et d'importantes réserves foncières », selon les termes employés par le Conseil Régional.

Depuis, le projet prend forme ; il vise à établir un programme d'actions pour 2010-2015, dont la portée est évidemment plus lointaine. « Les élus et les techniciens des 3 intercommunalités se rencontrent régulièrement pour avancer sur des thématiques concrètes, se réjouit Geneviève Rolhion Bourcelin, Chef de projet, recrutée en juillet dernier. La dynamique est lancée. » Créer ou renforcer les pôles urbains autour des gares, intégrer la question agricole dans la réflexion, renforcer les liaisons de transport urbain avec les autres villes, valoriser l'éco-construction, imaginer l'usine logistique de demain... les sujets touchent le quotidien de nos populations. D'ailleurs, des membres de la société civile sont associés depuis le début du processus et continueront à l'être dans la phase de co-construction du projet qui va se dérouler jusqu'à l'été 2010.

« Il n'est pas pompeux de parler d'éco-territoire, c'est à nos yeux un projet qui prend corps au fur et à mesure de nos travaux, indique Alain Cottalorda, Président de la CAPI. Nous connaissons les particularités de notre territoire et ses atouts, nous savons quel visage nous voulons lui donner. Reste à travailler. » De fait, la dynamique impulsée par le GPRA pousse les représentants des 3 intercommunalités à se consulter et à échanger. Si chacun a son point de vue, ils partagent au moins une vision commune et la volonté de faire grandir le Nord-Isère.



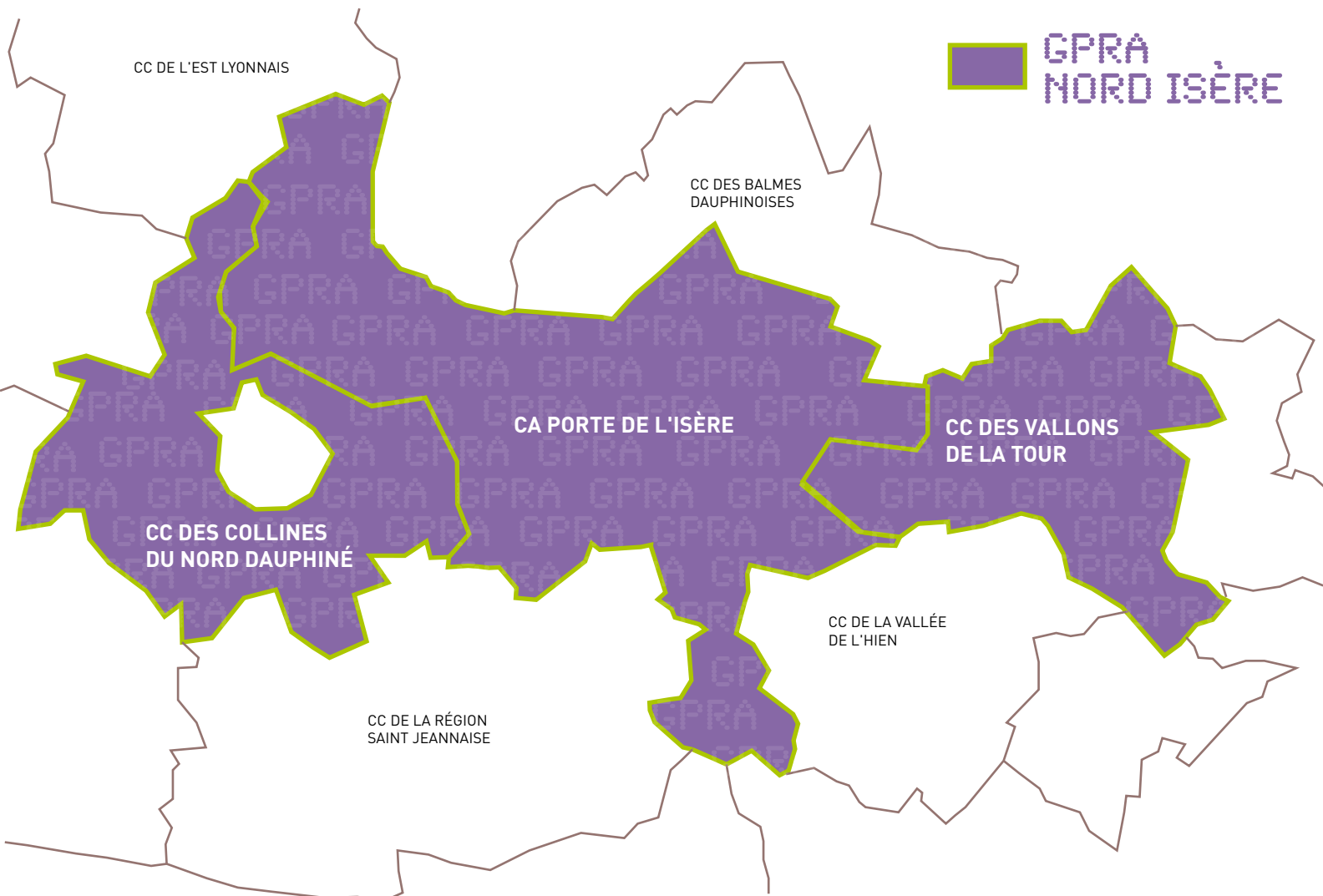
Les 3 intercommunalités travaillent ensemble.



de vie + nouvelles pratiques

➤ LES 4 AXES DE TRAVAIL POUR LE NORD-ISÈRE:

- Le rapport à la nature et au paysage avec deux questions centrales : l'eau et le foncier
- La cohérence entre la politique de transports et l'urbanisme à l'échelle du Nord-Isère
- L'appui à l'innovation comme source d'emplois
- L'identité du territoire et son rayonnement culturel.



VUES D'ICI



Maire :
Jean-Luc Faure

Élus : 15

Habitants :
712 Éclosiens

Superficie : 1029 ha

Altitude : 515 mètres

Origine du nom :
2 hypothèses :
« esclosa »,
dérivé du latin
qui signifie éclose
ou « enclose », un
village clos de murs
(c'est-à-dire fortifié)

Économie :
8 artisans et TPE
**Commerces et
services :** 7 dont un
café, un restaurant,
un point de vente de
produits fermiers

Associations :
26 (communes à
Éclose et Badinières)

Éclose

LE MOT DU MAIRE

Depuis très longtemps attirée à la fois par le Pays Saint Jeannais et l'agglomération Berjallienne, notre commune a finalement fait le choix de se tourner vers la CAPI dont elle constituera l'entrée sud au 1^{er} janvier 2010. Village à dominante rurale, situé sur le plateau des Terres froides, Éclose a développé un certain nombre d'infrastructures communes avec le village voisin de Badinières : complexe sportif, stade, écoles, bibliothèque...

Au travers d'une urbanisation maîtrisée, nous entendons conserver nos services et en particulier l'école au niveau où elle se trouve actuellement tout en maintenant un cadre de vie agréable. On l'aura bien compris, Éclose se caractérise essentiellement par un patrimoine naturel qui mérite d'être découvert en parcourant ses sentiers de randonnées.

CÔTÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE

Situé dans un hameau, à la frontière des communes de Badinières et de Châteauvillain, le château du Perret, vraisemblablement construit à la fin du XVI^e siècle ou au début du XVII^e, a été la propriété des De Martel, famille qui comporte de nombreuses branches. La branche d'Éclose se termine par Gaspard de Martel, né le 26 juillet 1661, mort sans héritier le 03 avril 1749.



Dans son testament, Gaspard de Martel désigne comme son héritier universel, Messire François Louis d'Aubergeron de Murinais et lègue, entre autre, à l'hôpital de Bourgoin 10 000 livres à condition que celui-ci entretienne deux pauvres d'Éclose et fasse célébrer douze messes « annuellement et perpétuellement ».

La sépulture de Gaspard de Martel se trouve dans la chapelle de Badinières qui porte son nom ; cette chapelle constituait le chœur de ce qui était jusqu'au début du XIX^e siècle, l'église de la paroisse d'Éclose.





La Verpillière

LE MOT DU MAIRE

Entre ville et campagne, La Verpillière est une cité attractive, fondée sur de solides racines qui en font sa force. Verdoyante et accueillante, elle offre une qualité de vie. Ses atouts reposent sur une situation géographique privilégiée et d'un accès rapide, sur un tissu économique et industriel dynamique, sur une offre commerciale variée. Les nombreux équipements, stades, piscine, salles communales, médiathèque, etc. permettent aux associations de s'épanouir.

Le rapprochement des communes au sein de l'agglomération a permis de tisser des liens importants dans la mise en commun des services liés à la population et de créer une dynamique unique dans notre région.

La Verpillière construit aussi son avenir, avec de nombreux projets en cours. Dans le cadre de l'aménagement et du développement durable, le centre ville va retrouver une nouvelle jeunesse. La petite enfance et la vie associative sont également des secteurs privilégiés avec la future Maison des Associations et la Maison de l'Enfance. Mais La Verpillière, c'est aussi un lieu économique qui doit être reconstruit et modernisé.

La Verpillière se doit d'être une ville du XXI^e siècle dans une Europe humaine, solidaire et durable.



UNE PAGE D'HISTOIRE

À l'époque romaine, l'habitat se concentrait sur les abords du grand marais. Puis le bourg s'est développé, avec une vocation agricole marquée ; les habitants vivaient de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage. Ce n'est qu'en 1352 que La Verpillière fait son apparition dans les archives de l'Isère, sous des noms orthographiés diversement comme : VULPILLERI, VULPILLERIA ou VULPILLIERIA.



Elle possède alors sa maison forte et se trouve enfermée dans une enceinte comportant 3 tours – dont les vestiges existent encore. En 1548, elle compte 35 familles imposables et c'est à cette même époque qu'elle prend son nom définitif de LA VERPILLIÈRE.

La maison forte reste le symbole du cœur de la vieille ville. D'autres bâtiments anciens de caractère font aussi l'histoire de la commune, l'ancien couvent des Sœurs PICPUS (actuelle Maison des Maristes), la Maison Girier (qui date du XIX^e siècle), etc.

Pour aller plus loin : www.laverpilliere.eu



Maire :
Patrick Margier

Élus : 29

Habitants :
6 700 Vulpilliens

Superficie : 7 km²

Densité :
857 hab./km²

Altitude : 212 mètres

Origine : le nom de La Verpillière vient du latin VULPES signifiant renard. On en voit deux sur les armoiries de la Ville

Économie : environ 250 entreprises commerces et artisans

Associations :
environ 50

Les Grands Ateliers

La grande halle mesure
30 mètres de long
et 6,65 mètres de haut

10 permanents
assistent plus de
60 enseignants

10 000 étudiants sont
reçus chaque année

Un «laboratoire d'expérimentation des solutions constructives», c'est ainsi que se définissent Les Grands Ateliers. Dirigée par Laurent Arnaud, cette structure, unique en France, se trouve à Villefontaine.

C'EST QUOI ?

Créé par décret en date du 3 mai 2002, les Grands Ateliers est un Groupement d'Intérêt Public regroupant 11 établissements de l'enseignement supérieur et 1 centre de recherche, sous l'égide du Ministère de la Culture et du Ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable.

QUI FRÉQUENTE CE LIEU ?

Les Grands Ateliers sont ouverts aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs des écoles d'art, d'architecture et d'ingénieurs ainsi qu'aux professionnels de la construction. Les étudiants réalisent des prototypes à l'échelle 1 sur des modules d'une semaine.

S'exprimant à travers 3 missions (enseignement, recherche, information et diffusion), le concept est basé sur la plus-value que peuvent apporter la mixité des disciplines (architecture, art, ingénierie, design, industrie) et la manipulation des matières.

POURQUOI ICI ?

Les Grands Ateliers se caractérisent par des racines régionales et un ancrage dans le territoire, où se trouvent de nombreux acteurs de la filière. Leur rayonnement est national voire international, par l'accueil d'étudiants étrangers et la participation à des projets au-delà de nos frontières.

Le lien avec les gens d'ici ?

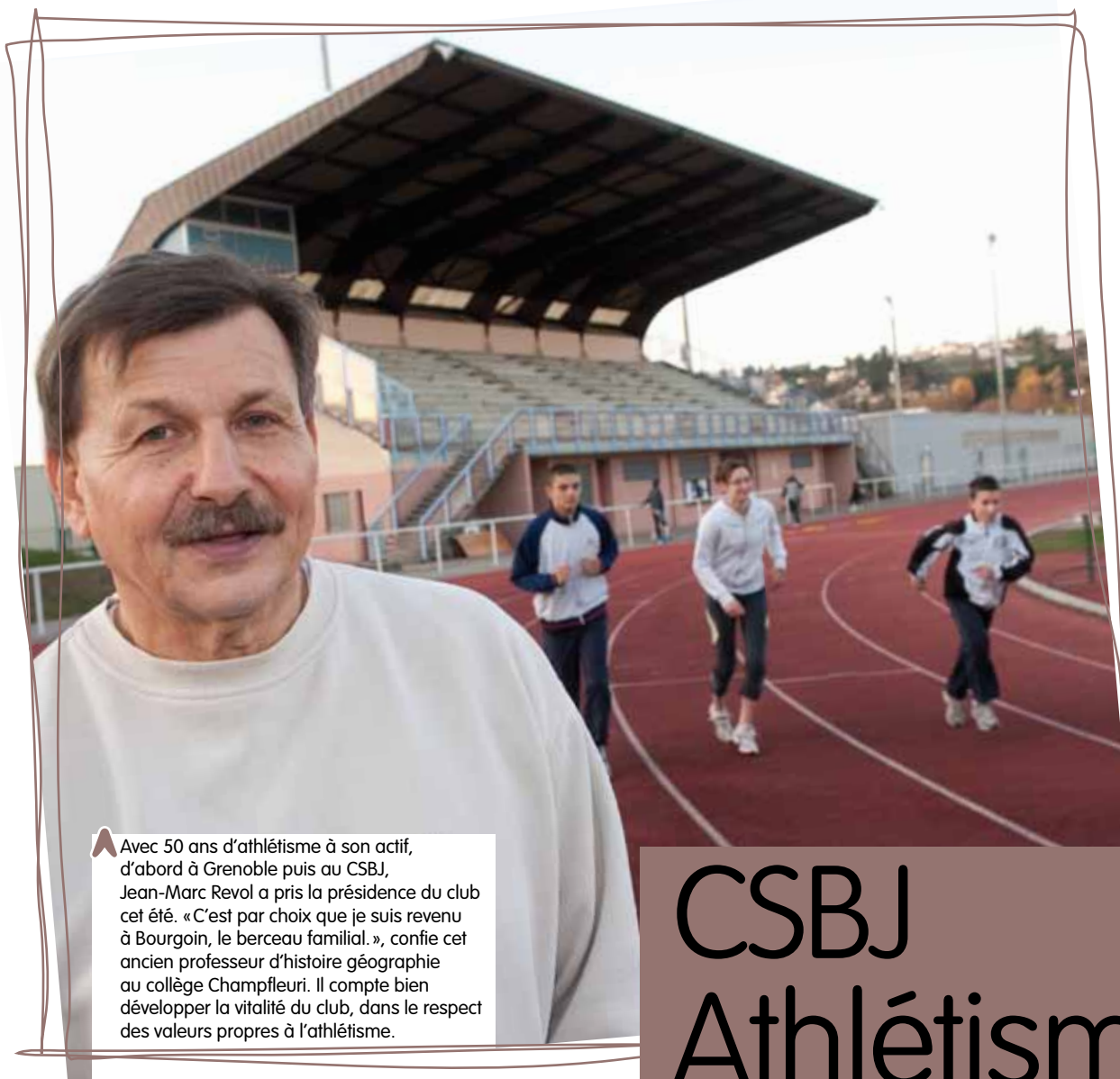
Un projet destiné au grand public prend corps ; la future Cité de la construction durable (2010-2013) se vaudra un lieu de référence, avec trois ateliers : matières, prototypes, matière habitée.

ET MAINTENANT ?

Les Grands Ateliers ont participé à la fête des lumières de Lyon le 8 décembre dernier, en présentant les meilleurs projets d'«Expérimentations étudiantes» aux pieds de La Croix Rousse. Citons également l'exposition programmée place Bellecour à Lyon en mars 2010, la première sélection française au Décathlon, une compétition inter-universitaire, avec un pavillon «Armadillo Box» autonome sur le plan énergétique exposé en juin 2010 à Madrid, ainsi qu'une exposition à la Cité des sciences à Paris (Grains d'Isère) l'été prochain, itinérante ensuite.

www.lesgrandsateliers.fr
tel : 04 74 96 88 70





Avec 50 ans d'athlétisme à son actif, d'abord à Grenoble puis au CSBJ, Jean-Marc Revol a pris la présidence du club cet été. « C'est par choix que je suis revenu à Bourgoin, le berceau familial. », confie cet ancien professeur d'histoire géographie au collège Champfleuri. Il compte bien développer la vitalité du club, dans le respect des valeurs propres à l'athlétisme.

CSBJ Athlétisme : rayonnant !

Jean-Marc David, Georges Drevet, Pierre Salamand, Mélina Robert-Michon... Autant d'athlètes de renommée internationale que le CSBJ Athlétisme du Nord-Isère a formés et propulsés vers les plus hauts sommets.

Avec 659 adhérents en 2008, le deuxième club d'athlétisme de Rhône-Alpes continue d'accueillir des athlètes de haut niveau tels que Maud Sillans ou encore Céline Grout, des heptathlètes internationales. Classé 37^e sur les 64 clubs de nationale 1, le CSBJ athlétisme participe à de nombreuses compétitions. « Nos athlètes sont régulièrement qualifiés en championnat de France d'athlétisme élite », précise Jean-Marc Revol, le président du CSBJ Athlétisme. Une tradition pour ce club qui a vu passer Georges Drevet, international en saut en longueur, plusieurs fois sélectionné en équipe de France.

L'histoire du CSBJ débute en 1906 date de la création du club omnisports de Bourgoin. Ce n'est qu'en 1953 qu'apparaît, sous l'impulsion d'Antonin Berliat, le CSBJ Athlétisme. Celui-ci devient une structure indépendante affiliée dès sa création à la Fédération Française d'Athlétisme. Le club prend son envol en 1967 avec son pas-

sage en national. « À la fin des années 1970, le CSBJ fait partie de l'élite des clubs français. Il devient pour beaucoup un modèle par la qualité de la formation prodiguée aux athlètes. » Une formation d'excellence qui perdure aujourd'hui puisque le club dispose du label 6 étoiles. « Seuls 14 clubs nationaux sur 64 l'ont obtenu. Celui-ci souligne la qualité de l'encadrement, de l'enseignement ainsi que la diversité des activités proposées », poursuit le président.

Le CSBJ est financé en partie par des subventions municipales et du Conseil Général ainsi que par les cotisations de ses membres. Constitué de quatre sections réparties sur le territoire du Nord Isère, « le club a rassemblé tous les clubs d'athlétisme du Nord-Isère tout comme la CAPI le fait désormais ! », s'exclame souriant, Jean-Marc Revol.

Plus d'un demi-siècle d'existence et des valeurs inchangées depuis sa fondation en 1953. Le CSBJ Athlétisme est l'un des rares clubs disposant non seulement d'un label six étoiles, mais également d'un rayonnement national voire international

Plus d'infos sur
www.csbj-athle.fr

ICI, MAINTENANT



REVUE Mise en place en octobre 2009, une navette dessert le site de Lyon Saint Exupéry à raison de

- 9 départs de Bourgoin Jallieu de 5 h 40 à 18 h 05 du lundi au vendredi et 4 le samedi ;
- 8 départs de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry de 7 à 21 heures du lundi au vendredi et 4 le samedi.

Ces nouveaux horaires ont été construits pour offrir des correspondances adaptées avec les principaux TGV, une bonne couverture de l'offre aérienne de Lyon Saint Exupéry et surtout une bonne desserte pour tous les habitants de la CAPI qui travaillent sur le site de Lyon Saint Exupéry.

Cette nouvelle offre bénéficie toujours des tarifs très attractifs mis en place par le Conseil Général de l'Isère. Ainsi, un trajet de Bourgoin Jallieu à l'aéroport ne coûte que 3,20 € (voire 2,17 € si l'on achète une carte 10 trajets). Le Pass Mensuel quant à lui s'élève à 67 €/mois seulement.

Renseignements :

www.transisere.fr ou 0 820 08 38 38
www.cars-faure.fr ou 04 72 48 16 16

CONCERTÉS La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et la commune de l'Isle d'Abeau souhaitent développer, sur la commune de l'Isle d'Abeau, le site de Champoulant et y accueillir un nouveau collège, ses équipements d'accompagnement et de l'habitat.

Pour la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), une réunion publique se tiendra le 28 janvier 2009 à 20 heures, au siège de la CAPI au 17, avenue du Bourg à l'Isle d'Abeau.

AÉROPORT LYON-SAINT EXUPÉRY BOURGOIN-JALLIEU

Horaires du 25/10/09 au 27/03/10

Ligne 1410 *Transisère*

Départ Aéroport LYON-SAINT EXUPÉRY											
Jours de circulation	1 à 5	1 à 5	1 à 6	1 à 5	6	1 à 6	1 à 5	1 à 5	1 à 6	1 à 5	
Aéroport											
Lyon-Saint Exupéry	07.00	08.00	09.00	11.45	13.00	15.30	17.10	18.15	19.00	21.00	
Saint Quentin Fallavier											
ZI Luzais A43	07.12	08.12	09.12	11.57	13.12	15.42	17.22	18.27	19.12	21.12	
Saint Quentin Fallavier											
Chesnes - RD1006	07.17	08.17	09.17	12.02	13.17	15.47	17.27	18.32	19.17	21.17	
La Verpillière											
Hôtel de la Poste	07.24	08.24	09.24	12.09	13.24	15.54	17.34	18.39	19.24	21.24	
Villefontaine											
Gare Routière	07.29	08.29	09.29	12.14	13.29	15.59	17.39	18.44	19.29	21.29	
L'Isle d'Abeau											
Centre commercial	07.38	08.38	09.38	12.23	13.38	16.08	17.48	18.53	19.38	21.38	
Bourgoin											
La Grive	07.41	08.41	09.41	12.26	13.41	16.11	17.51	18.56	19.41	21.41	
Bourgoin											
Pont St-Michel	07.50	08.50	09.50	12.35	13.50	16.20	18.00	19.05	19.50	21.50	

Départ BOURGOIN-JALLIEU											
Jours de circulation	1 à 5	1 à 5	6	1 à 5	1 à 5	6	1 à 5	6	1 à 5	1 à 6	1 à 5
Bourgoin											
Pont St-Michel	05.40	07.00	07.10	08.00	10.05	12.00	13.10	14.10	16.00	17.10	18.05
Bourgoin											
La Grive	05.48	07.08	07.18	08.08	10.13	12.08	13.18	14.18	16.08	17.18	18.13
L'Isle d'Abeau											
Centre commercial	05.52	07.12	07.22	08.12	10.17	12.12	13.22	14.22	16.12	17.22	18.17
Villefontaine											
Gare Routière	06.03	07.23	07.33	08.23	10.28	12.23	13.33	14.33	16.23	17.33	18.28
La Verpillière											
Hôtel de la Poste	06.09	07.29	07.39	08.29	10.34	12.29	13.39	14.39	16.29	17.39	18.34
Saint Quentin Fallavier											
Chesnes - RD1006	06.14	07.34	07.44	08.34	10.39	12.34	13.44	14.44	16.34	17.44	18.39
Saint Quentin Fallavier											
ZI Luzais A43	06.18	07.38	07.48	08.38	10.43	12.38	13.48	14.48	16.38	17.48	18.43
Aéroport											
Lyon-Saint Exupéry	06.30	07.50	08.00	08.50	10.55	12.50	14.00	15.00	16.50	18.00	18.55

1 : lundi, 2 : mardi, 3 : mercredi, 4 : jeudi, 5 : vendredi, 6 : samedi
 1. Monday, 2. Tuesday, 3. Wednesday, 4. Thursday, 5. Friday, 6. Saturday



DIFFUSÉ CAPI POCHE est paru ! Disponible dans toutes les mairies des communes de l'agglomération, il est une bible d'informations : programmations culturelles, monuments à visiter, sentiers de randonnée, équipements sportifs, avec des articles de fonds et des infos pratiques. Pour visiter l'agglomération en 48 pages.

PRIMÉ Le magazine *Ici l'agglo*, que vous avez entre les mains, a été récompensé dans le cadre du 11^e prix de la presse territoriale. Le prix a été remis mercredi 2 décembre dernier à Saint-Étienne, lors du 21^e Forum Cap'Com de la communication publique territoriale. Sur 179 candidatures concourant cette année, un nombre record de participants, la CAPI a obtenu l'un des cinq prix décernés par le jury. Après la refonte globale de son dispositif de communication en 2008 (nouveau logo, nouvelle charte graphique, etc), la CAPI a lancé *Ici l'agglo* en juillet 2009 et l'a confié à Ligne Ovale, une agence de communication de notre territoire. Structuré et soigné dans sa forme, il est devenu un outil essentiel de la communication locale.



LABELLISÉE Le 11 décembre dernier s'est déroulée la signature de la convention «Scène Rhône-Alpes» labellisant le Théâtre du Vellein (Villefontaine). Les 37 scènes labellisées de la Région s'engagent à développer l'emploi, la formation, la production ainsi que l'accueil d'artistes en résidence. Le label «Scène Rhône-Alpes» favorise le partage d'outils et l'accueil de créations innovantes. Leurs programmations sont concertées et complémentaires et proposent aussi des spectacles de disciplines nouvelles : musiques actuelles, classiques, contemporaines, théâtre musical, danse, arts de la rue, arts du cirque. Le travail de médiation entre les artistes et le public est une priorité. Enfin, ces 37 scènes sont toutes engagées dans un processus de développement durable.

INAUGURÉES En présence des élus locaux et des représentants de la CAF, le vendredi 18 décembre dernier ont été inaugurées les deux premières micro-crèches de la CAPI :

« Les Moussaillons » à Saint-Quentin-Fallavier
« Vulpimini » à La Verpillière.

Renseignements :

Points Info de la CAPI

Secteur Ouest

Christine Bonnard

Tél : 04 74 96 24 30 ou 06 37 96 96 39

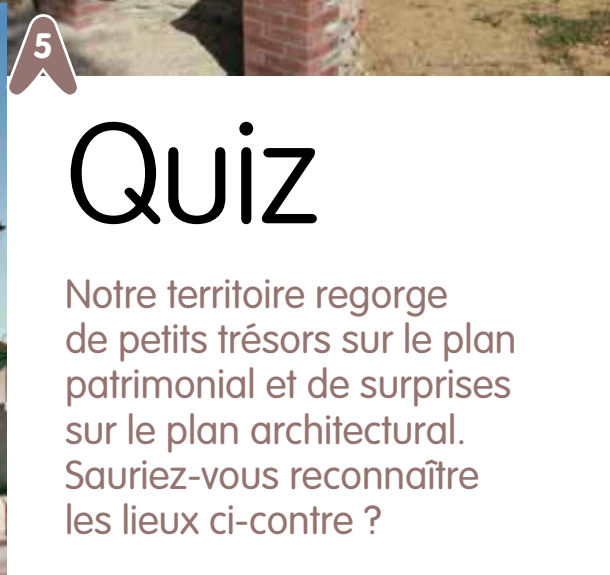
Secteur Est

Chantal Parrain

Tél : 04 37 03 22 49 ou 06 25 48 36 40



PAR ICI



1-Eglise de Vermelle • 2-Etang de la Madone à Saint-Savin • 3-Porte de la Gavière à Saint-Alban de Roche • 4-Four-charretons à Saint-Quentin Fallavier • 5-La table d'orientation de Chezeneuve • 6-L'Étang Neuf aux Fougères à Villefontaine • 7-La maison Girier à La Verpillière • 8-En rue piétonne à Bourgoin-Jallieu • 9-Chapelle de Martel à Badinières • 10-Ancien lavoir à Ruy-Montceau.

L'Agglo en 1 clic !

www.capi-agglo.fr

The screenshot shows the website for the Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI). The browser address bar displays <http://www.capi-agglo.fr/>. The main header features the CAPI logo and a festive banner with the text "Joyeuses fêtes !" and "Bonnes fêtes". Below the banner is a navigation bar with four buttons: "Découvrir", "Vivre", "Entreprendre", and "S'informer".

The main content area is divided into several sections:

- Accès directs:** A vertical list of icons and links for "Actualités", "Agenda", "Carte interactive", "Espace de téléchargement", "Marchés publics", "Publications", "Lettre d'information", and "Emploi et stages".
- A LA UNE:** A central section with a hand cursor icon. It features two news items:
 - 10/12/09 - Bienvenue sur le nouveau site internet de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère:** A short announcement about the new website.
 - 10/12/09 - Prix de la Presse territoriale:** A news item with a thumbnail for "ICI L'AGGLO" magazine, stating it was awarded the 11th territorial press prize on December 2, 2009.
- Agenda:** A list of upcoming events:
 - Du 08/01 au 08/01:** Les chefs d'œuvre du crime - Spectacle
 - Du 21/01 au 21/01:** Cie le Tétralala - Spectacle
 - Du 22/01 au 22/01:** Cie le Tétralala - Spectacle
 - Du 22/01 au 29/01:** Peur(s) du noir - Film
 - Du 07/01 au 07/01:** De la santé des populations à la privatisation du système de santé - Conférence
- Zoom:** A section highlighting "CAPI Poche : le guide pratique de l'agglo !" with a thumbnail of the guide cover.

At the bottom, there are navigation buttons for "Se déplacer", "Culture", "Sport", and "Petite enfance". The footer includes the text "eZ publish © Inovagora", "Accès réservé / Webmestre / Mentions légales / Crédits", and the word "Terminé" in the bottom left corner.

Découvrez les nouvelles fonctionnalités : abonnement à des newsletters thématiques / un agenda des événements des articles d'actualités / la possibilité de télécharger les publications CAPI...





**MEILLEURS
VOEUX
2010**

Alain COTTALORDA

Président de la CAPI
et l'ensemble du Conseil Communautaire,
vous souhaitent une belle année 2010 !

AGGLO DURABLE
AGGLO VIVANTE
AGGLO OUVERTE
L'AGGLO 2010...